

EXTRAIT  
du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers  
en exercice : **33**

Nombre de conseillers  
présents : **27**

Procurations : **5**

Nombre de conseillers  
absents : **1**

**OBJET : Affectation des  
résultats Budget  
annexe OPAH**

**SEANCE DU MARDI 14 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 14 mars 2023 à dix-neuf heures ;  
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mercredi  
8 mars s'est réuni salle Tournilhac à la Mairie, sous la présidence de Stéphane  
RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;  
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David  
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,  
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Michel COMBRONDE,  
Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia  
BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL,  
Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Claire JOYEUX, Annie  
CHEVALDONNE et Philippe BARRAU Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à Isabelle FUREGON,  
Lisa ASAR à Sophie DELAIGUE,  
Régine BEAL à Eric BOUCOURT,  
Serap ALP à Yoann BENTEJAC,  
Farida LAID à Francis ROUX,

Etaient absents ou excusés :

Bétul SIMSEK

Secrétaire de séance :

Annie CHEVALDONNE

**AFFECTATION DES RESULTATS 2022 COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE OPAH**

- Vu l'article L 2224-1 du code général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'instruction M14 ;
- Vu la délibération approuvant le compte administratif 2022 ;
- **Considérant** les résultats ci-dessous du compte administratif 2022 :

En tenant compte du compte administratif 2022, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2022. Le résultat doit servir à combler en priorité le besoin de financement de la section d'investissement. L'affectation du résultat doit intégrer les restes à réaliser.

**AFFECTATION DU RESULTAT 2022**

	RESULTAT CA 2021	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVESTISSEMENT	- 20 115,00 €		- 4 921,00 €	-	- €	- 25 036,00 €
FONCTIONNEMENT			- 4 720,00 €			- 4 720,00 €

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022</b>	- 29 756,00 €
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- 4 720,00 €
<b>Total affecté au c/ 1068 :</b>	- €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022</b>	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022 A REPENDRE ( LIGNE 001) - 25 036,00

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 29 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS (Annie CHEVALDONNE, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU) :**

- **Approuve** l'affectation du résultat du budget ANNEXE OPAH telle qu'exposée ci-dessus.
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision

La secrétaire de séance,



Annie CHEVALDONNE

le Maire,



Stéphane RODIER

